

VOS NOUVELLES CNESST

ÉDITION DU 14 AVRIL 2020

GUIDE COVID-19

POUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Pour répondre aux préoccupations du secteur de la construction en lien avec la propagation de la COVID-19, et à la demande du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, la CNESST a réuni la Direction de la Santé publique, les associations patronales et syndicales du milieu de la construction pour créer le comité tactique CNESST – Chantiers COVID-19.

Ce comité a produit un guide disponible sur le site de la CNESST. Cet outil vous permettra de découvrir les mesures de prévention primordiales à mettre en œuvre sur les chantiers lors de la reprise des travaux :

- [Vérification de l'état de santé des travailleurs arrivant sur le chantier](#)
- [Critères pour le retour au travail d'un travailleur ayant contracté la COVID-19](#)
- [Planification des travaux pour respecter la distanciation sociale](#)
- [Mesures d'hygiène à mettre en place sur un chantier](#)
- [Mesures de prévention lors de travaux dans un lieu contaminé par la COVID-19](#)
- [Utilisation d'équipement de protection individuelle spécifique pour la COVID-19](#)
- [Solutions pour contrer le stress, l'anxiété et la déprime associés à la COVID-19](#)
- [Rappel des mesures d'hygiène de base de la Direction de la santé publique](#)

Vous trouverez également une [liste de vérification quotidienne](#) qui permet de contrôler chaque jour l'application des mesures d'hygiène dans le contexte de la COVID-19.

La CNESST vous propose, également une **affiche sur les mesures de prévention** pour la santé des travailleurs qui s'adresse à tous les milieux de travail dans le contexte de la COVID-19.

<http://app.dialoginsight.com/T/OFSYS/SM2/59/2/S/F/171/2955808/TVR9roGQ/735095.html>